



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 août 2018

Keolis lance le premier projet de navette autonome sur voie publique du Canada, à Candiac

Le 10 août 2018, Keolis, pionnier de la mobilité autonome partagée, en collaboration avec son partenaire Navya, a annoncé le lancement, fin août 2018, d'une expérimentation longue durée de navette autonome à Candiac, au Québec.

Pour la première fois au Canada, une navette autonome 100% électrique circulera sur voie publique en conditions réelles de circulation, enrichissant ainsi l'offre de transport collectif existante afin de répondre au mieux aux besoins de mobilité des habitants de Candiac.

Une première au Canada

Le 10 août 2018, Keolis Canada et Navya ont annoncé le lancement d'un premier projet-pilote de navette autonome 100% électrique à Candiac, au Québec. Cette initiative est soutenue par le Gouvernement du Québec, du Technopôle IVEO, du Cluster for Electric and Smart Transport et de Propulsion Québec. Cette expérimentation, d'une durée de douze mois, débutera à la fin du mois d'août et sera la première de longue durée du pays. Circulant dans des conditions réelles de circulation, sur voie publique, la navette cohabitera ainsi avec les automobilistes.

Située sur la rive-sud de l'île de Montréal, dans la région de Montérégie, au Québec, la ville de Candiac compte un peu plus de 21 000 habitants pour une superficie de 17,59 km². La mise en service de cette navette autonome, qui effectue un parcours de 2 km, entend répondre aux besoins de mobilité de proximité des habitants de cette ville de petite taille en complétant le réseau de bus existant. Tout au long de ce parcours, la navette effectue plusieurs arrêts. L'un des objectifs principaux est de simplifier les déplacements domicile-travail des habitants de la ville en permettant notamment l'interconnexion entre la navette et le terminus d'autobus pour conduire les salariés vers leur lieu de travail.

En raison des conditions hivernales rudes, le service aux voyageurs sera interrompu temporairement. La navette sera néanmoins testée sans passagers à bord durant cette période, dans le cadre d'un projet de recherche et développement.

Keolis, pionnier de la mobilité autonome partagée

Pionnier de la mobilité autonome partagée, Keolis mène déjà de nombreuses expérimentations



avec son partenaire Navya, en France et dans le monde. Cette nouvelle expérimentation est en effet le 6^{ème} projet de longue durée* pour le Groupe.

Au cours de ces dernières années, les collectivités ont fait preuve d'un intérêt croissant pour cette solution de mobilité. Cet engouement a permis de multiplier les projets-pilotes et de prouver, ainsi, la viabilité de cette technologie pour (re)dessiner la mobilité du quotidien aujourd'hui et demain.

Depuis le lancement de Navly, à Lyon en septembre 2016 - premier service de transport par navettes autonomes au monde - Keolis et Navya ont multiplié les expérimentations.

A la fin du mois de juillet 2018, le Groupe enregistre environ 40 000 km parcourus et près de 110 000 passagers transportés en navettes autonomes, en France et à l'étranger.

* Paris (la Défense et Roissy-Charles de Gaulle avec ADP), Lyon (Confluence), Las Vegas, Londres, Candiac.

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, LeCab, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 58 300 collaborateurs répartis dans 16 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 milliards d'euros en 2016. Aujourd'hui, plus de 3 milliards de voyageurs ont utilisé l'un des services de mobilité partagée proposés par Keolis.

* Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, aux Emirats arabes unis, aux Etats-Unis, en Inde, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède.

CONTACTS

Céline Pasqualini

Directrice des relations médias

01 71 32 93 01

celine.pasqualini@keolis.com

www.keolis.com

Noémie Monti

Chargée des relations médias

01 71 32 97 03

noemie.monti@keolis.com

www.keolis.com